

ParisActionClimat LACHARTE

DOSSIER DE PRESSE

Cérémonie annuelle du dispositif PARIS ACTION CLIMAT

LUNDI 27 MAI À 16H00 HÔTEL DE VILLE — SALLE DES ARCADES

CONTACT PRESSE

ANTOINE DEMIERE - 01 42 76 69 11









SOMMAIRE

- CÉRÉMONIE DE SIGNATURE
- 2 DISPOSITIF PARIS ACTION CLIMAT
- 3 LA CHARTE
- 4 LES COMMUNAUTÉS
- **5** LES NOUVEAUX SIGNATAIRES



CÉRÉMONIE DE SIGNATURE

Célia Blauel, adjointe à la Maire de Paris chargée de la transition écologique, du climat, de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement accueille à l'Hôtel de Ville des grands organismes et entreprises qui s'engagent pour le climat en signant la charte « Paris Action Climat » lors de l'événement Paris de l'Avenir.

Le Plan Climat de Paris, adopté à l'unanimité en 2018, trace le chemin vers la neutralité carbone pour un Paris 100% énergie renouvelable, plus résilient, juste et inclusif. Ce plan a été pensé comme un véritable projet de société qui nécessite l'implication de toutes et tous pour réussir la transition vers une ville post carbone. C'est dans cet esprit que la Ville de Paris a repensé son dispositif partenarial « Paris Action Climat » avec la collaboration de l'Agence Parisienne du Climat. Il permet depuis 2013 aux entreprises et institutions parisiennes de s'inscrire dans les engagements du Plan Climat à travers la signature d'une charte. Désormais, les signataires peuvent participer à un Club des partenaires ainsi qu'à des communautés d'acteurs sectorielles, lieux de rencontres, de veille et de réflexion entre pairs.

A l'occasion de la 6^e cérémonie annuelle du dispositif, 12 nouveaux signataires dont 8 signataires de l'ancien dispositif signent aux cotés de la Ville la charte Paris Action Climat. Parmi ces entreprises et organismes signataires, trois vont s'engager au niveau Platine soit le niveau le plus exigeant du dispositif. Cet événement sera également l'occasion de présenter le nouveau site internet Paris Action Climat. La cérémonie de signature se déroule en présence des partenaires suivants :

PARTENAIRES DES COMMUNAUTÉS



















2 SIGNATAIRES RENOUVELANT LEURS ENGAGEMENTS





















3 Nouveaux signataires















LES SIGNATAIRES DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

















































































L'ambition de Paris pour le climat a pris une nouvelle dimension avec l'adoption de l'Accord de Paris lors de la COP21. Face à l'urgence climatique, le Plan Climat de Paris dresse un avenir commun pour une ville neutre en carbone à l'horizon 2050, adaptée aux aléas climatiques et résiliente face aux crises et aux chocs. Il porte un message positif pour une ville durable et juste. Conçu comme un écosystème dynamique où chaque entité à un rôle déterminant à jouer, le Plan Climat propose aux acteurs économiques et institutionnels parisiens de devenir des acteurs clés de Paris pour le Climat. En signant la présente charte, ils s'engagent aux cotés de la Ville de Paris à aligner leur stratégie d'entreprise avec la trajectoire 2°C, voir 1,5°C. Partenaires privilégiés de la Ville, sponsors des initiatives pour un Paris plus durable, ils agissent au quotidien pour faciliter les négociations entre acteurs économiques et institutionnels sur les déterminants locaux du changement climatique.

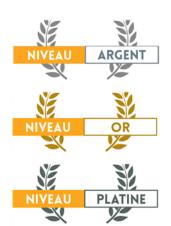
"Paris Action Climat" s'appuie sur deux outils copilotés par la Ville de Paris et l'Agence Parisienne du Climat : une charte d'engagement individuel et des communautés sectorielles d'acteurs pour une action multipartenariale. L'Agence Parisienne du Climat est partenaire dans le cadre de sa mission de mobilisation des acteurs du territoire. Forte de son expertise sur les questions d'atténuation, d'adaptation, et de résilience et en matière de décryptage des politiques publiques, elle pourra accompagner la mise en œuvre de la stratégie climat des signataires.

Cette nouvelle formule vise également à renforcer le rôle du Club des partenaires pour plus d'interactions entre les acteurs et de participation aux projets soutenus par la Ville. Le Club se réunit annuellement en comité de suivi pour faire le bilan de l'année écoulée. Il propose en complément tous les 2 mois une rencontre thématique autour d'un thème choisi par les partenaires pour s'informer, échanger et s'inspirer autour des sujets du Plan Climat.

CHARTE PARIS ACTION CLIMAT

Depuis 2012, la Charte propose aux entreprises et institutions parisiennes et métropolitaines de s'engager comme acteurs du Plan Climat en maîtrisant leur empreinte carbone. Avec son nouveau Plan Climat, la Ville de Paris ouvre une nouvelle page de ses politiques climat-énergie. À cette occasion, la Ville a repensé ses outils d'accompagnement au secteur privé pour plus de lisibilité et d'efficience. Ainsi, Paris a renforcé l'implication des acteurs économiques et institutionnels autour du dispositif "Paris Action Climat" permettant à la fois l'action individuelle et collective. Trame du partenariat gagnant-gagnant entre Paris et les acteurs économiques du territoire, le nouveau dispositif garantit la concrétisation de la ville post-carbone par la recherche d'un équilibre entre attractivité économique et maîtrise des impacts environnementaux.

Pensé comme un label, la nouvelle charte propose trois niveaux dont les exigences sont adaptées au niveau d'engagement des signataires :



Contribution au Plan Climat et participation au club des partenaires et aux communautés Paris Action Climat

Élaboration d'une stratégie 1.5°C et priorisation de l'action par la sélection d'Objectifs de Développement Durable (ODD) compatibles avec le Plan Climat de Paris

Adoption d'un plan climat opérationnel à horizon 2030 avec des objectifs quantifiés de réduction de gaz à effet de serre sur 2 à 5 ans

UN ENGAGEMENT RESPONSABLE

À travers la signature de cette charte, le partenaire s'engage à soutenir la vision de Paris d'une ville neutre en carbone et 100% à énergie renouvelable d'ici 2050. Il contribue à un développement plus durable de la capitale par la promotion d'un modèle économique bas carbone plus juste et responsable, préservant les ressources naturelles et adaptant les échanges commerciaux aux évolutions du climat. Il fixe son engagement au travers de 3 niveaux d'implication allant de l'adhésion au dispositif à l'élaboration d'une stratégie 1.5 degrés et à la mise en œuvre d'un plan d'actions climat opérationnel à 2030.



1^{ER} NIVEAU D'ENGAGEMENT :

Le partenaire partage la conviction de la Ville de Paris d'un nécessaire changement de paradigme pour construire un modèle de ville compatible avec les engagements de l'Accord de Paris. Il souligne l'importance d'associer les acteurs aux choix stratégiques portés par la Ville de Paris dans le cadre de son nouveau Plan Climat et garantit son implication dans cette dynamique. Ambassadeur du Plan Climat de Paris, le partenaire contribue à infuser des pratiques bas-carbone dans le cadre de ses activités, décisions d'exploitation, d'investissement et de développement de l'entreprise

EN SIGNANT LA CHARTE, LE PARTENAIRE :

- Reconnait les **principes de la présente charte** et s'engage à les mettre en œuvre au sein de son organisme et dans sa relation avec ses fournisseurs, partenaires investisseurs et clients, et à intégrer une gestion durable dans la gouvernance de l'entreprise.
- Nomme au sein de son entreprise un **référent Paris Action Climat** qui participera au club des partenaires.
- Implique son personnel dans la démarche pour qu'il participe aux travaux des communautés Paris Action Climat.
- Consent à intégrer la responsabilité sociétale et environnementale de ses activités en limitant les impacts négatifs sur l'environnement des biens et services produits.
- Participe aux travaux du **club des partenaires.**



2^{èME} NIVEAU D'ENGAGEMENT :

En complément des dispositions du niveau « ARGENT », le partenaire contribue à la trajectoire de neutralité carbone de Paris et définit le périmètre de son engagement. Il établit une stratégie 1.5 degrés à 2030 et priorise son action en sélectionnant les ODD (Objectifs de Développement Durable) compatibles avec le Plan Climat de Paris sur lesquels il souhaite impliquer son activité. Il adapte son business model, contribue par son engagement aux ODD et identifie les cibles pertinentes sur lesquelles il positionne son activité.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





































EN SIGNANT, LE PARTENAIRE:

- S'engage à respecter les dispositions du niveau ARGENT.
- Se dote d'une **stratégie 1.5 degrés** à l'horizon 2030 et sélectionne les ODD associées .
- Het en œuvre les actions permettant de concourir aux ODD qu'il s'est fixés.
- + Informe et mobilise ses salariés dans la mise œuvre de ses actions.
- Rend compte de l'avancée de ces travaux au club des partenaires.



3^{èME} NIVEAU D'ENGAGEMENT :

Dans le cadre de sa stratégie 1.5°C, le partenaire adopte un plan d'actions Climat opérationnel à horizon 2030 comprenant des mesures d'atténuation, d'adaptation et de compensation dans une perspective de neutralité carbone. Il se fixe des objectifs quantifiés en matière de diminution des gaz à effet de serre et de réduction de l'empreinte carbone globale de son activité. Il doit également remplir les ambitions du niveau « OR ».

En adoptant au niveau Platine son propre plan d'action Climat, le partenaire se fixe des objectifs chiffrés et territorialisés relatifs à son impact carbone. À l'atteinte de ses objectifs ou en fin de période d'engagement, le partenaire se fixe de nouveaux objectifs ou renforce le niveau d'engagement des précédents objectifs jusqu'en 2030.

EN SIGNANT, LE PARTENAIRE:

- S'engage à respecter les dispositions du niveau OR
- Adopte un **plan d'actions climat** à 2030
- Se dote d'indicateurs opérationnels pour une période de 2 et 5 ans, révisés à échéance
- Assure le suivi de son plan d'actions et l'adapte en fonction de l'atteinte des objectifs fixés
- + Engage ses parties prenantes dans la réalisation de son plan d'actions.

LES COMMUNAUTÉS

PARIS ACTION CLIMAT

En complément de l'engagement volontaire et individuel des signataires de la charte, la Ville de Paris souhaite fédérer le plus largement possible les acteurs économiques et institutionnels pour faciliter l'action collective. Dans cette perspective, elle anime en collaboration avec l'Agence Parisienne du Climat les communautés thématiques Paris Action Climat regroupant les acteurs clés des grands secteurs économiques parisiens. Ce travail collégial permet d'interroger leurs pratiques, de les associer aux choix stratégiques portés par la Ville de Paris dans le cadre de son nouveau Plan Climat et de garantir leur implication dans cette dynamique en développant des actions multi-acteurs par secteur.

Chaque communauté thématique est pensée comme un lieu d'échanges pour les acteurs d'un secteur donné et d'élaboration de projets partenariaux qui constituent autant de feuilles de route du Plan Climat à destination des acteurs économiques. En rejoignant une communauté thématique, les entreprises et institutions parisiennes profitent d'un accompagnement pour se préparer à un contexte réglementaire de plus en plus ambitieux et identifier les organismes ressources pour une meilleure cohésion des acteurs et une coordination des initiatives sur le territoire.

Engagés dès 2017, les premiers travaux ont concerné l'immobilier et l'aménagement, la santé et le commerce. Ils s'enrichissent en fonction des besoins des acteurs et de la maturité des sujets à traiter. À terme, ils pourront couvrir l'ensemble du spectre des activités parisiennes et s'ouvrent actuellement à de nouvelles thématiques comme le tourisme et la culture, le sport et les loisirs, l'enseignement supérieur ou encore l'innovation et la recherche.

Pensée et élaborée avec les acteurs, chaque communauté dispose d'un fonctionnement qui lui est propre. Le but étant d'infuser les orientations du Plan Climat dans les pratiques des professionnels de la manière la plus adaptée à chaque contexte. Pour assurer la pleine efficience des travaux, chaque communauté s'appuie sur une ou plusieurs têtes de réseau, qui agissent comme catalyseur et assurent la mobilisation des différents acteurs.

AMÉNAGEMENT ET IMMOBILIER DURABLE

Animée en partenariat avec l'Observatoire de l'Immobilier Durable, cette communauté fédère les constructeurs, promoteurs et gestionnaires immobiliers afin d'accélérer la rénovation énergétique du patrimoine bâti, le développement des énergies renouvelables et la résilience climatique des bâtiments parisiens. Cette communauté propose des conférences thématiques sources d'inspiration et de valorisation des bonnes pratiques, ainsi que des task forces ou ateliers collaboratifs qui permettent, sur un format court, de réfléchir très concrètement sur un problème donné et produire un livrable de recommandations et d'engagements..



L'Observatoire de l'Immobilier Durable est une association indépendante, lieu d'échanges et de réflexions pour tous les professionnels privés et publics de l'immobilier tertiaire.

Elle a pour objectif de promouvoir le développement durable dans l'immobilier. A l'échelle de ses membres, l'OID a pour but de :

- Faire progresser les équipes sur les enjeux de l'immobilier durable
- D'inscrire le développement durable efficacement au cœur des stratégies immobilières
- De communiquer et de partager les meilleures pratiques du marché A l'échelle du marché, l'OID a pour but de :
- Promouvoir la transparence
- Informer sur les bonnes pratiques

² COMMERCE

Le commerce joue un rôle prépondérant dans le tissu économique parisien et dans le développement d'une économie bas-carbone en proposant des produits plus durables. Les commerçants représentent un relais pour promouvoir des comportements plus durables auprès de leur clientèle. Un premier outil de sensibilisation a été mis en place dès 2015 à Paris au travers du site Paris Commerce Énergie. Depuis 2017, la Ville soutient l'action du Club Génération Responsable et participe aux travaux de ce réseau d'enseignes engagées dans le développement durable.



Le Club Génération Responsable® a remis comme chaque année depuis 2015 ses R Awards à plusieurs de ses membres. La démarche du Club, entreprise en 2008, a donné le jour à une Convention d'Engagement volontaire du Commerce Organisé et un référentiel d'engagements en 2011. Accompagné et soutenue par le Ministère de la transition écologique et les Fédérations Professionnelles du Commerce (FFF, et FCA), le label « Enseigne responsable » est remis à de nombreuses enseignes du commerce organisée engagées dans une démarche RSE.

3 SANTÉ

Cette communauté appuyée par le soutien du Comité Développement Durable pour la Santé (C2DS) et l'agence Primum non nocere® accompagne les acteurs de la santé pour garantir à tous les patients un parcours de soins accessible et de qualité, tout en réduisant les impacts environnementaux des bâtiments et activités de santé. Chaque année, la communauté organise des « cafés santé » pour informer et sensibiliser les professionnels de la santé sur... En 2018, une première task force a permis d'aller plus loin dans le passage à l'acte en traitant le sujet des déchets hospitaliers.



Primum non nocere® est une agence experte en stratégie RSE, RSO et plus globalement de développement durable. L'agence accompagne les entreprises et collectivités dans leur démarche de Responsabilité Sociétale. Primum non nocere® réalise des diagnostics RSE, des études techniques : audit énergie, bilan carbone, diagnostics déchets, achats,... avec la mise à disposition d'outils et indicateurs adaptés. Primum non nocere® amène également son expertise « forte » dans le secteur santé en accompagnant les cliniques et Centres Hospitaliers vers l'obtention de la certification HAS et de labels qualité.



Le C2DS anime un réseau professionnel autour du développement durable dans les établissements sanitaires et médico-sociaux. L'équipe opérationnelle de l'association est au service des adhérents afin de leur permettre une utilisation optimale de la richesse de ce réseau de partage d'information, d'outils et d'expérience. Grâce à son site internet, le C2DS met à disposition des établissements, adhérents ou non à l'association, de la documentation leur permettant de construire une démarche développement durable.

⁴ RÉSEAU DES AMBASSADES VERTES À PARIS



En 2017, le premier réseau diplomatique engagé pour le climat à Paris a été officiellement lancé en présence d'une centaine de participants représentant soixante-huit ambassades étrangères. La coopération, les échanges de bonnes pratiques, la mise en œuvre de projets concrets, la valorisation des nombreuses actions menées par les ambassades à Paris et par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, tel est l'objectif de ce réseau. La Ville de Paris apporte son soutien à ce réseau au travers d'un partenariat avec le dispositif Paris Action Climat

Un an après son lancement, la seconde réunion du réseau organisée en partenariat avec l'OCDE, la Ville de Paris et l'Agence Parisienne du Climat a permis de revenir sur certaines actions exemplaires mises en œuvre depuis un an et de relancer la dynamique de réseau grâce à la Charte Paris Action Climat. En adhérant à la charte, les ambassades volontaires affirment leur engagement à agir au quotidien et dans leur environnement immédiat en faveur de la sauvegarde de la planète.

Le Secrétaire général du MEAE, Maurice Gourdault-Montagne a mis l'accent sur le fait que chaque ambassade accepte ainsi d'être actrice du changement en reprenant à son compte un certain nombre d'objectifs du développement durable notamment en matière de sensibilisation, mobilité, gestion des fluides, tri des déchets, biodiversité, etc.

5 SPORT ET LOISIRS

La communauté sport et climat a pour objectif de créer une mobilisation des acteurs du sport parisien en faveur du développement durable. Le secteur du sport regroupe des organisations de nature et de taille très disparates. La Communauté sport et climat est en conséquence divisée en deux sous-communautés afin de pouvoir s'adapter aux différents enjeux des acteurs ciblés : d'une part les organisateurs de grands événements sportifs, et d'autre part les clubs et associations sportives du territoire parisien. Plusieurs ateliers seront organisés cette année pour aider les clubs de sport amateur parisiens à adopter des pratiques permettant de diminuer les émissions de gaz à effet de serre liées à leurs activités et à faire la promotion des comportements écoresponsables auprès de leurs adhérents.



Le Comité Départemental Olympique et Sportif de Paris est l'organe déconcentré du Comité National Olympique et Sportif Français. Il pour objet de contribuer à la défense et au développement du patrimoine sportif départemental, de représenter le sport de la capitale auprès des pouvoirs publics — Mairie de Paris, Direction Départemental de la Cohésion Sociale Mission Sport — de sauvegarder et de développer l'esprit olympique et sportif, et enfin de favoriser la formation des dirigeants et éducateurs.



La Recyclerie Sportive est une recyclerie spécialisée dans les équipements et matériels sportifs. Comme une ressourcerie, elle a avant tout valeur d'exemple, c'est un outil de communication mettant en avant une alternative au mode de consommation actuel. Ses fonctions principales sont : la collecte, le tri, la coréparation, la redistribution via des boutiques solidaires et les animations afin de faciliter la pratique sportive et la sensibilisation au sport zéro déchet.

LES NOUVEAUX SIGNATAIRES

PARIS ACTION CLIMAT

ACTEURS DE L'IMMOBILIER:

L'immobilier représente à Paris le premier secteur du tertiaire en termes de consommations d'énergie à Paris. Bâtir, entretenir et gérer ce patrimoine de manière responsable est un préalable à la réussite de la transition écologique énoncée dans le Plan Climat de Paris. Cette année, Icade et Viparis s'engagent en signant la nouvelle charte et Périal rejoint le dispositif pour la première fois. De plus, Icade et Perial comptent parmi les trois premiers partenaires à atteindre le niveau Platine en Platine en s'inscrivant dans une perspective de neutralité carbone.



Icade est un opérateur immobilier intégré, à la fois investisseur et promoteur. Nous concevons, réalisons et gérons des immeubles et des services immobiliers en réponse aux nouveaux usages et modes de vie urbains, au plus près des acteurs et des utilisateurs de la ville.

Notre politique RSE repose sur une gouvernance solide et un dialogue continu avec ses parties prenantes. Elle fait partie intégrante de la stratégie de l'entreprise avec cinq axes prioritaires :

- -Lutte contre le changement climatique,
- -Préservation des ressources et économie circulaire,
- -Préservation de la biodiversité
- -Cohésion des territoires et inclusion,
- -Engagement, agilité et collaboration.

Nous renouvelons notre engagement auprès de la Ville de Paris à travers l'initiative « Paris Action Climat », qui témoigne de notre implication concrète en faveur du climat, et plus largement en faveur des objectifs de développement durable de l'ONU.



Depuis plus de 50 ans, l'histoire de PERIAL s'inscrit dans celle des marchés de l'immobilier et de l'épargne. Ces marchés sont aujourd'hui confrontés à de nombreux bouleversements et de grands défis, parmi lesquels le changement climatique.

PERIAL est un créateur de performances durables. Au-delà d'assurer des performances financières et immobilières exigées par nos clients investisseurs, les équipes de PERIAL travaillent au quotidien sur une autre performance, la performance environnementale des immeubles gérés, dont l'objectif est de réduire l'impact de leurs émissions de carbone sur le climat. Nos actions sont au cœur d'une conviction partagée : les performances durables sont les seules qui comptent.

C'est tout le sens de la démarche initiée par notre groupe : un Plan Climat ambitieux, allant au-delà des règlementations, et s'alignant sur les meilleures pratiques du marché.



Viparis place la croissance durable au cœur de ses projets et a renforcé son engagement en 2018 à travers sa nouvelle stratégie RSE : Better Events Viparis 2030, qui repose sur quatre piliers visant à réduire l'empreinte écologique liée à notre activité, offrir des solutions pour une mobilité plus douce, créer de nouveaux partenariats durables et innovants pour une pleine intégration de nos sites dans les territoires, et impliquer tous les collaborateurs dans cette démarche. Nous assumons pleinement la place qui est la nôtre sur le territoire et avons pour cela souhaité élargir les engagements pris pour Paris Expo Porte de Versailles, à l'ensemble de nos sites. Notre ambition se matérialise par la mise en œuvre d'actions concrètes telles que la réduction des consommations énergétiques ou l'amélioration de l'impact environnemental des nouvelles constructions (certifications HQE et BREEAM, charte chantier à faibles nuisances) ainsi que la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre.

ACTEURS DU COMMERCE:

Avec le bâtiment et les transports, la consommation représente le troisième grand axe de l'empreinte carbone du territoire parisien. Il est essentiel de promouvoir des comportements de consommation plus responsables auprès des Parisiens et visiteurs de la capitale. Pour cela l'implication des commerçants joue un rôle prépondérant. Cette année, les enseignes Maisons du Monde et Truffaut rejoignent le dispositif Paris Action Climat. Membres du Club Génération Responsable, tête de réseau de la communauté « commerce », ils participent également aux travaux autour du label « Point de Vente Responsable ». Partenaires historiques de Paris Action Climat, les enseignes Carrefour et Castorama renouvellent leur engagement en signant la charte au niveau Or. Enfin, signataire de la Fashion Industry Charter for Climate Action lors de la COP24, le groupe Kering, partenaire de Paris Action Climat, ouvre la voie pour une mode plus responsable et renouvelle son engagement en atteignant le niveau Platine.



En tant qu'acteur majeur du secteur de la grande distribution, Carrefour a pris des engagements forts en faveur du climat, en particulier en mettant en place une stratégie bas-carbone en 2015, avec pour objectif la réduction de nos émissions de CO2 de 40% d'ici 2025, et de 70% d'ici 2050 (par rapport à 2010). Afin de réaliser ces objectifs, nous cherchons à réduire la consommation d'énergie de nos magasins, à promouvoir davantage les fluides réfrigérants naturels, à développer des modes de transport plus respectueux de l'environnement, comme les camions au bio-méthane, et à utiliser progressivement de plus en plus d'énergies renouvelables.

Le changement climatique est un défi collectif et concerne tous les secteurs et tous les acteurs. Dans ce combat, nous sommes persuadés que c'est en agissant localement avec les partenaires du plan Paris Action Climat, que nous pourrons proposer à nos clients des solutions durables pour le climat et l'alimentation.



Le 19 février 2019, Castorama, enseigne du Groupe Kingfisher spécialiste de l'amélioration de la maison en Europe, annonce de nouveaux objectifs ambitieux de réduction de son empreinte carbone d'ici 2025 :

- 40% sur la fabrication et le transport des produits vendus en magasins. Avec cet objectif, nous aidons nos clients à vivre dans une maison plus saine et à diminuer eux-mêmes leur consommation d'énergie.
- 22% sur les besoins énergétiques de nos magasins, ainsi que sur nos livraisons depuis nos entrepôts et vers nos clients.

Déjà acteur du plan Paris Action Climat depuis 2015, Castorama est heureux et fier de renforcer ses engagements sur Paris.



En tant que groupe de Luxe, il est de notre responsabilité contribuer à relever les défis environnementaux auxquels notre génération fait face. Afin de répondre à ces enjeux, Kering s'est doté d'une ambitieuse stratégie climatique au travers de notre Science Based Target et de notre Compte de Résultat Environnemental (Environnemental Profit & Loss Account).



Maisons du Monde a formulé ses premiers engagements carbone dès 2016. Depuis, le groupe a renforcé ses objectifs et sa stratégie en mobilisant l'ensemble de ses équipes pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre tout au long de sa chaîne de valeur. De la conception des produits à leur valorisation en fin de vie, en passant par l'activité quotidienne de nos magasins, la lutte contre le changement climatique est un élément structurant et ambitieux de notre démarche « Engageons-nous! ».

Maisons du Monde s'est ainsi engagé à réduire de 50% ses émissions directes liées aux activités des magasins et de logistique entre 2016 et 2024 et à alimenter l'ensemble des magasins en électricité renouvelable. En 2019, ces objectifs seront étendus à l'ensemble des étapes du cycle de vie des produits afin de garantir leur alignement avec les objectifs de l'accord de Paris en les soumettant pour validation à la Science Based Target Initiative.



La terre se réchauffe irrémédiablement et les conséquences sur l'environnement sont de plus en plus perceptibles, avec des enjeux de société cruciaux pour l'avenir de la planète et de ses occupants.

Truffaut place le végétal au cœur de ses préoccupations et de la solution. En ville, le végétal apporte de nombreux bienfaits (Réduction des îlots de chaleur, maintien de la biodiversité, absorption de l'eau pluviale... sensibilisation de la population et création de lien social)

C'est la raison pour laquelle Truffaut s'engage vers un nouveau mode de vie : une nature omniprésente, moins de produits, plus de services et le développement de lien humain. Ces engagements RSE structurent la stratégie d'enseigne "Jardinons pour Demain" autour de 60 indicateurs avec objectifs à horizon 2024, date du Bicentenaire de l'enseigne.

ACTEUR DU TRANSPORT:

Le transport à Paris concentre les enjeux environnementaux sur la capitale à la fois en termes d'émissions de gaz à effet de serre, d'énergie et de qualité de l'air. Développer des alternatives aux véhicules individuels est un enjeu prioritaire du Plan Climat. Cette année, l'entreprise Marcel, VTC parisien s'engage pour le climat avec la signature de Paris Action Climat. C'est le premier service de VTC à proposer un service 100% électrique.



Parce que la mobilité urbaine est au cœur d'une révolution qui voit les solutions de transport se multiplier, il est désormais essentiel que les nouveaux acteurs dont Marcel fait partie se posent la question de leur impact environnemental. Depuis plusieurs années, Marcel, plateforme citoyenne de VTC (Véhicule de Transport avec Chauffeur), filiale de RCI Banque (Groupe Renault), s'engage à réduire son impact environnemental par une politique de compensation carbone volontaire, mais aussi par le lancement de la seule offre VTC 100% électrique. L'enjeu pour Marcel est d'offrir un modèle vertueux tant d'un point de vue environnemental qu'économique pour ses partenaires chauffeurs et ses clients, particuliers ou entreprises. Marcel s'engage à ce que plus de 50% de ses trajets avec chauffeurs soient effectués par des véhicules électriques d'ici la fin 2019, et la neutralité carbone sur l'ensemble de son activité.

ACTEUR INSTITUTIONNEL:

L'Agence Française de Développement renouvèle son engagement dans le dispositif Paris Action Climat cette année. De par son cœur de métier, l'AFD a pour mission de promouvoir une croissance et un développement résilient et bas carbone pour faire face aux enjeux climatiques et sociaux d'aujourd'hui et de demain.



Institution financière publique, l'Agence Française de Développement (AFD) met en œuvre, depuis plus de 75 ans, la politique d'aide au développement de la France.

Le groupe AFD a pour rôle de promouvoir des modèles de croissance et de développement plus résilients, moins émissifs et mieux à même de répondre aux aspirations économiques et sociales des habitants de cette planète. Pour ce faire, le groupe AFD finance et accompagne des projets et des programmes de développement (publics et privés) dans plus d'une une centaine de pays en développement et dans les outre-mer français. En 2018, le Groupe a mobilisé 11,4 Md€ de financements.

Les enjeux de développement durable bénéficient d'un soutien transversal au sein du Groupe, qui s'attache à traduire ces enjeux dans sa gouvernance, à les intégrer dans ses stratégies, ses opérations et son fonctionnement interne, et à adopter les meilleures pratiques dans ses métiers

ACTEURS MÉDIATIQUES:

Les médias influencent les comportements et modes de vie des citadins. Ils constituent dès lors un levier d'information et de sensibilisation du public aux enjeux du climat. Porter le message de l'urgence climatique mais aussi repenser ses modes de travail de manière plus responsable, les groupes TF1 et France Télévisions s'engagent au travers de Paris Action Climat à mobiliser en interne et auprès de leur audience sur le sujet du changement climatique.

france.tv

1er média de tous les français, le groupe France Télévisions conjugue sa mission de service public à celle d'utilité publique.

Ses engagements se fondent sur la défense des grandes causes d'intérêt général, qu'elles concernent nos activités internes et plus spécialement nos antennes et nos plateformes numériques.

Nous nous étions engagés en 2014 à réduire de 8% nos émissions de gaz à effet de serre liées à l'énergie. Notre objectif est aujourd'hui dépassé avec 21 % de réduction et trois ans d'avance. Des efforts qui se poursuivent pour continuer à limiter notre empreinte carbone.

C'est aussi et avant tout une mobilisation de nos contenus d'information et de nos programmes. France Télévisions mène une politique éditoriale volontariste sur les enjeux climat.

Qu'il s'agisse d'informer, de débattre, de vulgariser, d'enquêter, de relayer les initiatives et les solutions, ou de proposer des opérations exceptionnelles, l'urgence climatique est présente sur toutes nos antennes et nos services numériques, à l'échelle locale comme à l'échelle nationale.



Les entreprises du secteur média qui sensibilisent leur public à l'enjeu environnemental, lui sont redevables d'une certaine exemplarité. C'est la raison pour laquelle TF1 travaille à réduire son empreinte environnementale directe, liée à l'utilisation de ses sièges sociaux et à la fabrication des programmes diffusés sur ses antennes. Le partenariat avec la collectivité territoriale prend alors tout son sens pour développer les synergies possibles entre acteurs locaux. Le groupe TF1 rejoint avec enthousiasme cette initiative de la Ville de Paris aux côtés des premières entreprises signataires.

